

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**  
RELATIVE A LA REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME  
DE LA COMMUNE DE CHAMPAGNE SUR SEINE

Par arrêté municipal du 21.07.2020 le maire de Champagne-sur-Seine a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de révision du plan local d'urbanisme de la commune.

Ce projet a pour objet notamment de :

- Assurer l'information du public
- Recueillir l'avis des administrés

L'enquête publique se déroulera pendant 33 jours consécutifs, du **lundi 16 novembre 2020 à 14 heures au vendredi 18 décembre 2020 à 12 heures.**

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête sera tenu à la disposition du public :

- en mairie de Champagne-sur-Seine, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, en support papier et en version numérique sur un poste informatique à accès libre ;
- sur le site internet: <http://revision-plan-local-urbanisme-champagne-sur-seine.enquetepublique.net>

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête côté et paraphé par le commissaire enquêteur et ouvert à cet effet à la mairie de Champagne-sur-Seine aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de Monsieur le maire de Champagne-sur-Seine.

Pendant ce délai le public pourra également adresser ses observations et propositions par courrier postal adressé au commissaire enquêteur en mairie de Champagne-sur-Seine, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : [revision-plan-local-urbanisme-champagne-sur-seine@enquetepublique.net](mailto:revision-plan-local-urbanisme-champagne-sur-seine@enquetepublique.net)

Seules les observations et propositions reçues pendant le délai de l'enquête et au plus tard le vendredi 18 décembre 2020 à 12 heures, y compris par voie électronique, rédigées en langue française et dans la limite d'une capacité de 500 Mo pour les pièces jointes adressées par voie électronique, seront prises en considération.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, toute personne intéressée pourra prendre connaissance des observations et propositions adressées par courrier électronique, sur le site internet : <http://revision-plan-local-urbanisme-champagne-sur-seine.enquetepublique.net>

Monsieur Michel VAYSSIERE, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du tribunal administratif de Melun. Il sera présent en mairie de Champagne-sur-Seine les :

- lundi 16 novembre 2020 de 14h00 à 17h00 ;
- Samedi 5 décembre 2020 de 9h00 à 12h00 ;
- Vendredi 18 décembre 2020 de 9h00 à 12h00.

Monsieur le maire de Champagne-sur-Seine est la personne responsable du projet. Des informations concernant le projet de révision du plan local d'urbanisme peuvent être demandées à la responsable du service urbanisme.

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur à la mairie de Champagne-sur-Seine et sur le site internet : <http://revision-plan-local-urbanisme-champagne-sur-seine.enquetepublique.net> pendant une durée d'un an.

Au terme de cette enquête publique, le conseil municipal de Champagne-sur-Seine se prononcera par délibération sur l'approbation du plan local d'urbanisme de la commune ; il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, et des différents avis recueillis dans le cadre de la procédure, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet en vue de cette approbation.

Le Maire

M. GONORD